



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 28987

Texte de la question

M. François Baroin attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'accès à la télévision par les patients hospitalisés, devenu difficile pour les plus modestes d'entre eux, surtout sur une longue durée. En effet, louer un téléviseur est coûteux, devient même un luxe que certains malades ne peuvent s'offrir, notamment dans le cas de longs séjours. Or c'est bien à ce moment-là que le patient a encore davantage besoin de divertissement et de se tenir informé de l'actualité. Qui peut dire aujourd'hui que la télévision demeure le produit de luxe qu'il était lors de la mise en place du dispositif actuel de location il y a plusieurs dizaines d'années ? Il souhaite par conséquent connaître la position du Gouvernement sur ce point et les actions qu'il souhaite engager pour que, sauf contraintes particulières d'ordre médical, les chaînes publiques de télévision soient accessibles à tous les patients de l'hôpital aujourd'hui.

Données clés

Auteur : [M. François Baroin](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28987

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juin 2013](#), page 5960

Question retirée le : 7 octobre 2014 (Fin de mandat)